



DE KARTING 2007

RÈGLEMENT PARTICULIER

*Sixième manche
Circuit de KARTING CHÂTEAU RICHER
16 Septembre 2007*

Sanctionnée par :



En collaboration avec :



Et nos partenaires



ES IMMEUBLES



Tél. Bur.: (418) 658-1228
Fax: (418) 658-9680

3186, CHEMIN STE-FOY
SAINTE-FOY, QUÉBEC
(CANADA) G1X 1R4

ESTION IMMOBILIÈRE



AUDIOPROTHÉSISTES



Chef de file
depuis 1957



Toujours là pour vous!



STATION DANIEL SIROS INC.
1710, Notre-Dame
Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 3B8
418.875.5822



COUPE VEGA # 6 le 16 septembre 2007 à KARTING CHÂTEAU RICHER

1. DÉFINITION

Cette épreuve est inscrite au calendrier de la **Coupe VEGA**. Elle est tenue en conformité avec le règlement de Karting de la Fédération de Sport Automobile du Québec 2007. La Commission sportive du Karting de la Fédération de Sport Automobile du Québec sanctionne cette épreuve. Cette épreuve comptera pour se qualifier au championnat du Québec.

Les pilotes doivent détenir une licence de compétition de la Fédération de Sport Automobile du Québec de l'année en cours ou toute autre licence reconnue par celle-ci. N.B. La FSAQ reconnaît pour un résident d'une autre province la licence nationale ASN Canada-FIA .

Les classes figurant au programme de l'événement sont:

CLASSE	ADMISSIBILITE	LICENSE	POIDS
CADET	8-10 ANS	C	195 lbs
MINI MAX	11-14 ANS	C	290 lbs
FR 125 Max JUNIOR	13-15 ANS	C+	320 lbs
MASTER	35 ANS ET +	C+	390 lbs
HONDA SENIOR	15 ANS ET +	B	330 lbs
F.A.Q	15 ANS ET +	C	353 lbs
FR 125 Max SENIOR	15 ANS ET +	C+	364 lbs

DIRECTIVE DE LA F.S.A.Q.

2007.05.17 - Ajustement du poids en Cadet pour la saison 2007

Poids minimum total pour Cadet (applicable seulement pour les pilotes âgés de 9 ans et plus) : **195 lbs**. Pour les pilotes de moins de 9 ans qui ne peuvent faire le poids minimum de 195 lbs, le poids minimum du kart, tel que couru, est de 116 lbs, maximum 120 lbs. Aussi, les pilotes de moins de 9 ans devront identifier leur groupe d'âge en ajoutant la lettre "J", d'une hauteur de deux (2) à trois (3) pouces, à leur numéro sur le panneau avant.

CLASSE	PNEUS SEC	PNEUS PLUIE
CADET	MG KADETT Av.10X4.00-5 arr. 11X5.00-5	VEGA W4 Av. 10x4.20-5 / arr.11x6.00-5
MINI MAX	MG SL Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 6.50-5.00	VEGA W4 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5
FR 125 Max JUNIOR	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 7.10-5.00	VEGA W4 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5
MASTER	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 7.10-5.00	VEGA W4 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5
HONDA SENIOR	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 6.50-5.00	VEGA W4 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5
F.A.Q	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 6.50-5.00	VEGA W4 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5
FR 125 Max SENIOR	VEGA NORD AM Av.10 X 4.60-5.00 arr 11 X 7.10-5.00	VEGA W4 Av.10x4.20-5 / arr.11x6.00-5

2. CIRCUIT



Le sens de la piste est sens horaire

Paddock : Aucune réservation, premier arrivé, premier servi

Les pilotes devront utiliser une surface raisonnable et respecter les espaces et emplacements réservés aux véhicules d'urgence et ne pas obstruer les chemins d'accès et de service. La grandeur attribuée devra être respectée. Le compétiteur est responsable de la propreté de l'aire de stationnement lui ayant été attribué, incluant le ramassage des déchets. Le compétiteur doit disposer des déchets en accord avec les normes environnementales (papiers, nourriture dans les poubelles, les liquides toxiques (huile, essence) dans les endroits désignés). Toute personne ne respectant pas la consigne de propreté pourra se voir refuser l'inscription à un événement subséquent.

3. ENGAGEMENT

a) Les frais d'engagement sont de **85 \$** sauf pour la classe cadet, les frais sont de **60\$** payables à la piste, le jour de l'événement jusqu'à la fermeture de l'accréditation. Chaque engagement donne droit à deux laissez-passer pour les invités et deux coupons de moitié-moitié.

b) Les frais d'engagement doivent être entièrement payés avant le début de l'épreuve pour lequel un pilote s'inscrit. Dans le cas où un chèque serait refusé par la banque lors de l'encaissement, le pilote concerné sera considéré comme n'ayant pas participé à l'événement et ses résultats seront annulés.

N.B. Les frais d'engagement sont payables en argent ou en chèque.

4. ACCRÉDITATION

L'accréditation se fera à la piste le : **samedi de 16h00 à 18h00 et dimanche de 7h00 à 8h30.**

Toutes les personnes admises sur le site (officiels, organisateurs, pilotes et équipiers) doivent signer la formule de renonciation (waiver).



5. INSPECTION TECHNIQUE

Le compétiteur doit s'assurer que son kart et son équipement individuel sont en bon état et respectent les normes de sécurité et le règlement de la FSAQ ainsi que le règlement particulier de l'événement auquel il prend part. Il devra remplir et signer le document d'inspection de la FSAQ prévu à cet effet et fourni lors de son accréditation. La signature du compétiteur fera foi de la conformité du matériel. Le pilote pourra emprunter la piste après avoir remis ce formulaire, dûment rempli, à l'inspecteur technique. L'inspecteur technique pourra à tout moment vérifier l'éligibilité du matériel. Toute non conformité entraînera l'exclusion de la manche ou la disqualification du pilote. Un kart impliqué dans un accrochage ou un accident doit être ré-inspecté par l'inspecteur.

Le kart et tout équipement doivent être conformes aux normes de sécurité et d'éligibilité en tout temps.

Pour toutes les classes utilisant la motorisation Rotax Max, le pilote devra déposer son carnet de pilote lors de la période de contrôle technique précédant les qualifications. Les pilotes ont la responsabilité de récupérer leur carnet de moteur après la finale. Un changement de sceau pour réparation devra être autorisé par l'inspecteur technique et ne pourra se faire qu'en présence de ce dernier.

6. ESSENCE

L'essence pour toutes les classes juniors, la classe Honda ainsi que celles utilisant le moteur Rotax ou TAG (Master) doivent utiliser de l'essence de pompe ' Super ' à la stations service suivante :

ULTRAMAR, 6318 boul. Ste-Anne, Ange-Gardien

7. QUALIFICATIONS ET ESSAIS LIBRES

Le samedi, les pilotes auront droit selon les pistes, à des séances d'essais libres jusqu'à 17h00. Toutes les classes au programme auront droit à une période d'essais libres le dimanche matin avant leur séance de qualification. Les qualifications se feront par classe sur une période de 8 min.

8. MINIMUM REQUIS

Une classe doit avoir un minimum de 4 pilotes sinon la classe pourra être jumelée avec une autre.

9. OFFICIELS

Directeur de course : Éric Baker
Commissaire : Denys Beaudin
Inspection technique : Pierre Laberge
Accréditation : CKEQ
Chronométrage : CKEQ
Signaleurs et préposé au départ : ASRQ
Fausse-grille : Camille Beltrami
Sécurité dans les puits : Karting Château Richer
Préposé aux transpondeurs : CKEQ
Affichage des résultats : CKEQ



10. FORMULE AUTO QUÉBEC - F.A.Q

La réglementation concernant le moteur est celle du challenge Rotax.

Par contre concernant le châssis, **les freins avant sont interdits**

11. MASTERS

La réglementation pour la classe **MASTER** autorise les moteurs de type 2 temps 125 cc comme le **FR 125 Max** de rotax, le **ROK** de vortex et le **Léopard** de IAME **uniquement**.

Concernant le châssis, **les freins avant sont permis**

12. FORMULE JUNIOR

La « gear » sera **13 / 82** et le « main jet » devra être **152** pour tous les compétiteurs.

13. ATTRIBUTION DES POINTS

Les points suivants seront accordés à chaque épreuve du Championnat :

Qualification :

Position de tête = 1 point

Pré finale :

1 ^{er} : 15 points	4 ^e : 8 points	7 ^e : 5 points	10 ^e : 2 points
2 ^e : 12 points	5 ^e : 7 points	8 ^e : 4 points	11 ^e : 1 point
3 ^e : 10 points	6 ^e : 6 points	9 ^e : 3 points	

Finale :

1 ^{er} : 30 points	5 ^e : 14 points	9 ^e : 7 points	13 ^e : 3 points
2 ^e : 24 points	6 ^e : 12 points	10 ^e : 6 points	14 ^e : 2 points
3 ^e : 20 points	7 ^e : 10 points	11 ^e : 5 points	15 ^e : 1 point
4 ^e : 17 points	8 ^e : 8 points	12 ^e : 4 points	



14. HÉBERGEMENT

Auberge la Camarine

10947 boul. Ste Anne,
Beauport, Qc,
Tél. : (418) 827-5703
1-800-567-3939
www.camarine.com

Motel de la Capitale

1082 boul. Ste Anne
Beauport, Qc
Tél. : (418) 663-0587
www.capitale.cc

Motel Spring

9520 boul. Ste Anne
Château Richer, Qc
Tél. : (418) 824-4953
www.motelspring.qc.ca

Auberge du Petit Pré

7126 Av Royale,
Château Richer, Qc
10 minutes de la piste
tél. : (418) 824-3852

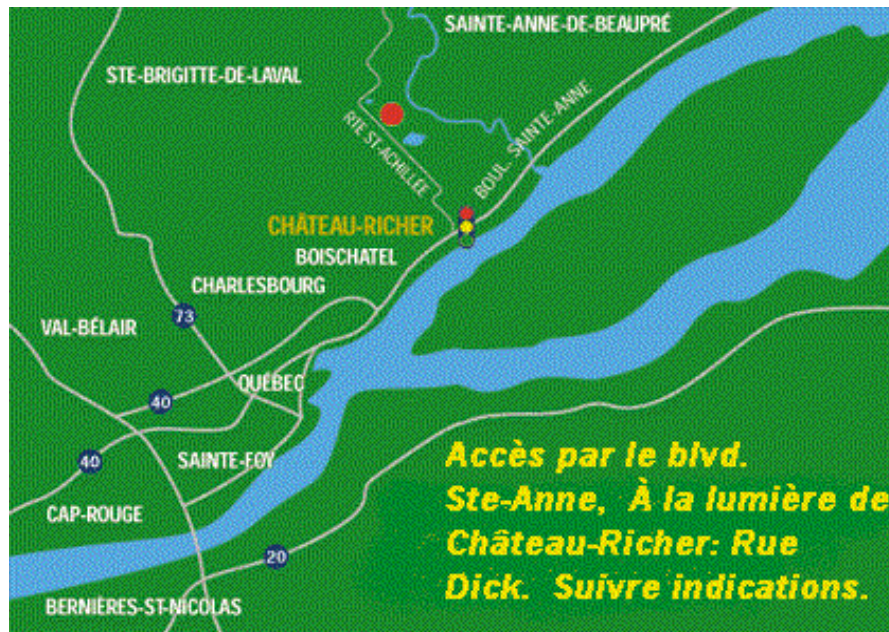
RENSEIGNEMENTS :

Karting Château-Richer

☎ (418) 824-5278 💻 info@kcr-karting.com

📍 106 Route St-Achillée CP 26 Château-Richer Qc G0A 1N0

ACCÈS :





HORAIRE

Samedi : Pratique libre par groupe

Dimanche :

08h00 Essais libres (une période de 10 min)
Cadet, **4-temps Sr**, F- Jr(mini max), Master, FR125 Max Jr, FAQ, FR125 Max Sr

09h30 RÉUNION DES PILOTES

10h00	Qualification	Cadet	(8 minutes)
	Qualification	4 Temps Sr	(8 minutes)
	Qualification	F- Jr (mini max)	(8 minutes)
	Qualification	4 Temps Sr	(8 minutes)
	Qualification	Master	(8 minutes)
	Qualification	FR 125 Max Jr	(8 minutes)
	Qualification	FAQ	(8 minutes)
	Qualification	FR 125 Max Sr	(8 minutes)

11h45 à 12h45 Dîner

12h45	Pré-finale	Cadet	(8 Tours)
	Pré-finale	4 Temps Sr	(8 Tours)
	Pré-finale	F- Jr (mini max)	(8 Tours)
	Pré-finale	Master	(10 Tours)
	Pré-finale	FR 125 MaxJr	(10 Tours)
	Pré-finale	FAQ	(10 Tours)
	Pré-finale	FR 125 Max Sr	(10 Tours)

14H30	Finale	Cadet	(13 Tours)
	Finale	4 Temps Sr	(13 Tours)
	Finale	F- Jr (mini-max)	(13 Tours)
	Finale	Master	(15 Tours)
	Finale	FR 125 Max Jr	(15 Tours)
	Finale	FAQ	(15 Tours)
	Finale	FR 125 Max Sr	(15 Tours)

18h00 Remise des trophées

* L'HORAIRE EST SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

